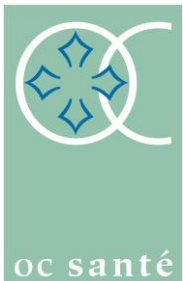


Expérimenter ou ne pas Expérimenter ...?

Dr Jérôme Fernandes
Oc Santé
Montpellier



Les Faits : *9 exercices T2A (2005-2013)*

- 7 contrôles sur 3 MCO (un contrôle / 3-4ans)
- 6000 séjours contrôlés sur 700 000 RSS (<1%)
 - HdJ/GHS urgence (ATU...) remplacés progressivement par de l'HTC
 - Montants AM en jeu croissants
 - Indus en baisse
 - Médecins conseils plus aguerris, inter-action plus « riche »
- **Et aussi, des coûts induits**
 - 21 mois/homme de travail (préparation/concertation/gestion des suites) 50 à 60 000 photocopies et impressions diverses
 - 6 procédures devant le TAS, jugements sur la forme.

Le problème = *équité*

« *Tout établissement est un fraudeur qui s'ignore* »

- 1. Perception différente de la maladie selon les patients
- 2. Un assortiment de signes cliniques et paracliniques => des diagnostics différents selon médecins
- 3. Un diagnostic => différentes façon de traiter selon les médecins
- 4. Différentes façons de retranscrire ces éléments dans un dossier médical
- 5. Assortiment de signes cliniques et paracliniques, de diagnostics... (dossier médical) => Codages (PMSI) différents

?? **Chatouille** = R443 (autre hallucination), R202 (paresthésie cutanée), R203 (Hyperesthésie)

?? **Gratouille** = **L29** Prurit, F452 (prurit psychogène), L98.1 (excoriation névrotique)

Une solution théorique = *Réduire la variabilité analytique*

Variabilité instrumentale : outils + règles

1. CIM 10
2. PMSI
 - Compiler, diffuser « ex ante » les règles « impératives »
 - Stabiliser l'usage = élaboration d'un consensus professionnel

Variabilité d'observation : la connaissance et l'application des règles

1. Formation
2. Temps nécessaire à la concertation
3. Instance d'arbitrage (et éventuellement de production de règles)

Une proposition pratique = *Expérimenter*

Plus de temps de préparation, de temps de concertation

Pas d'amélioration du contenu de la concertation
(arbitrage)

Nature des dossiers contrôlés change (niv 2 3 4)

Charge de travail accrue pour le DIM

Règles définies de façon unilatérale, ... sans valeur réglementaire

Expérimentation : contestation possible devant les tribunaux ?

Conséquences financières lourdes

=> *équité et transparence*

- Sources d'expérimentations (d'améliorations) :
 - Règles statistiques : Elaboration du plan de contrôle, nombre de dossiers contrôlés, calcul de la sanction ...
 - Règles de mesure : Compilation et diffusion « ex ante » des règles, arbitrage
 - Règles de conduite du contrôle : réduire les coûts = alléger la procédure, épargner les forêts

• **Un choc de « simplification » ?**